

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2026

Liste des délibérations

Membres présents : DELOFFRE Dominique – BROUSSE Hélène – LAFON Patrick - LAZZARO Catherine - DAMIANS Norbert - SLIMANI Malika - NICOU Olivier - APAYDIN Kadir – MARGUERITAIN Séverine - HONORÉ Aurélie - DAVAIN Séverine – PACCALLET Patrick – GAJNIK Audrey

Membres excusés : BEAUDET Benoît (pouvoir à DELOFFRE Dominique) – LECUYER Julie (pouvoir à DAMIANS Norbert)

Membres absents :

Date de convocation : 10 septembre 2026

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Mme DAVAIN Séverine est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 29/06/2026. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Délibération n°	Désignation	Décision
2026/39	Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation TVLH en substitution de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)	Approuvée
2026/40	Prescription de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU)	Approuvée
2026/41	Approbation d'une convention de partenariat avec radiance mutuelle pour la mise en place d'un dispositif de « mutuelle régionale »	Approuvée
2026/42	Rénovation énergétique de l'ancienne mairie – Approbation du nouveau plan de financement et demande de subventions.	Reportée

Les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie

Questions diverses

Projet « Fresques participatives » CCPA

Depuis 2023, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain accompagne la création de fresques participatives dans plusieurs communes du territoire. Imaginées avec des artistes et réalisées avec les habitants de tous les âges, ces œuvres transforment les espaces publics en lieux de rencontre, de création et de partage. Treize communes ont pu en bénéficier de 2023 à 2025.

Aussi, le conseil municipal décide de répondre à l'appel à candidatures en proposant un projet de fresque pour le mur de la salle des fêtes, côté rue des Granges. Le thème devra être relatif à la vie locale du village. Le dossier est à déposer avant le 30 novembre 2026.

Travaux du SERA – Réfection et renforcement du réseau d'eau potable (Ternant, Rochettes et Carrouge)

M. Patrick LAFON, Adjoint au Maire, indique que la dernière phase des travaux a débuté le 14 octobre 2026 dans la Montée de Carrouge, entre le carrefour de la RD40b et le pont du Buizin. La date prévisionnelle de fin est arrêtée au 30 octobre 2026. Une communication papier a été faite auprès des habitants directement concernés en ce qui concerne les modalités à suivre au cours de cette période.

Durant les vacances de la Toussaint, des travaux seront à nouveau réalisés afin de condamner l'ancienne canalisation située sous le bâtiment école et mettre en route la nouvelle.



Mairie d'Ambutrix

Des reprises d'enrobés seront prévues d'ici 1 à 3 ans pour la RD40b et probablement en 2027 pour le chemin des Rochettes. Cela dépendra du projet d'enfouissement des réseaux secs.

Tous les mercredis matin la commune est présente lors des réunions de chantier. Aussi, pour toute demande d'informations ou déclaration en lien avec les travaux, les usagers peuvent contacter la mairie.

Etude ONF

Le maire présente le document initial qui permettra de définir le plan de gestion 2027-2046 de la forêt Communale d'Ambutrix (59ha situés au-dessus de Vaux-Févroux). Il sera élaboré par l'ONF, à qui la commune confie cette gestion.

L'ONF fait actuellement une étude d'opportunité quant à la création d'une voie forestière pour permettre une exploitation de ces 59ha de bois, avec comme objectifs d'accompagner la régénération et améliorer la qualité de ces bois. Cette étude sera présentée ultérieurement au conseil municipal qui définira la volonté de la commune, ou pas, de réaliser cette voie. Cette étude concerne les communes d'Ambutrix, de Bettant, de St-Denis-en-Bugey et de Vaux-en-Bugey.

Vogue 2026

La vogue s'est globalement bien déroulée et bonne ambiance générale au sein de l'équipe. Excellente gestion du rangement le mardi, les locaux ont été laissés propres.

Un problème de démarrage du tracteur communal pour la tournée des brioches des conscrits a été résolu grâce à l'utilisation du tracteur de M. Paccallet Patrick.

Des difficultés ont été rencontrées dans la gestion de l'éclairage public par l'association qui prendra acte de ce point d'amélioration pour les prochains événements.

La fermeture de la buvette reste une tâche difficile mais les conscrits ont bien eu conscience de leurs responsabilités.

Commissions de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA)

- **Commission Sport** suivie par Catherine Lazzaro : La CCPA a présenté l'ensemble des financements proposés : sportifs de haut niveau, clubs sportifs, Bafa, remboursement du transport lors des sorties piscines des élèves, etc...

La 11ème édition du Marathon relais de la Plaine de l'Ain le samedi 10 octobre 2026 à Saint-Vulbas.

- **Commission Déchets** suivie par le Maire : Un historique des principales mesures prises par la CCPA lors du précédent mandat a été présenté.

En 2025, le coût de financement du service de gestion des déchets est de 13.39 M€ pour 83 857 habitants.

A noté que 26% des ordures des bacs jaunes ne peuvent pas être traitées en l'état.

La CCPA s'est fixé plusieurs objectifs pour ce mandat avec 90% de bouteilles plastiques collectées à l'horizon 2029, - 15% de déchets ménagers et assimilés par habitant par rapport à 2010 ou encore 60% de réutilisation ou recyclage des déchets ménagers et assimilés.

Des demandes de communes ont été reçues, comme la collecte des biodéchets, collecte hebdomadaire des ordures ménagères l'été et installation de point de collecte de proximité de secours mais cela peut engendrer des coûts plus élevés sur des circuits de collecte déjà saturés.

- **Commission Habitat – Gens du Voyage**, suivie par Hélène Brousse :

Un règlement local de la publicité intercommunal (RLPi - document d'urbanisme qui fixe les règles d'implantation, de format et de densité des panneaux publicitaires, enseignes et pré-enseignes) va prochainement être proposé aux communes qui décideront alors le maintien ou non de cette compétence communale.

Un diagnostic foncier a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du plan local d'habitation (PLH document de planification intercommunale qui définit, pour une durée de 6 ans, les objectifs et actions de la politique du logement et de l'hébergement. Il sera essentiellement orienté vers la question des EPR. Un copil est prévu le 5 octobre prochain.

La CCPA fournit une aide à la démolition sous condition de reconstruction de logements sociaux ou de création de parkings.

EDF propose une prime forfaitaire allant jusqu'à 400 euros pour équiper les écoles maternelles et primaires de ventilateurs de plafond et/ou de climatiseurs, et cela jusqu'à 10 équipements par établissement scolaire.

Désormais les gens du voyage sont nommés Citoyens Français Itinérants.

Deux installations illicites ont été recensées sur le territoire de la CCPA durant l'été, dont une tentative d'installation à Ambutrix. Le groupe a finalement été réorienté à Ambérieu-en-Bugey sur l'aire dédiée.

- **Commission Finances** suivie par le Maire : Habituellement, les fonds de concours de la CCPA doivent être sollicités par délibération avant le 31/12 de l'année N pour l'année N+1. Exceptionnellement pour 2027, l'idée est d'enclencher automatiquement le fond concours sur la base de 1/3 des fonds de concours 2024-2025-2026 au 31/12/2026.

La situation de la maison médicale départementale de Saint-Rambert-en-Bugey a également été abordée en séance et en termes de financement.

Commissions communales

- **CCAS** : Le repas des aînés est prévu le dimanche 06 décembre 2026.

Par ailleurs, les membres travaillent toujours sur l'organisation d'un marché hebdomadaire.

- **Ecole/Jeunesse** : L'aménagement du grand placard de la salle de motricité a été réalisé durant les vacances d'été par l'agent technique. Le rangement est ainsi facilité.

Des porte-manteaux ont également été installés pour les petits de maternelle.

Cet été, environ 15 enfants ont été accueillis chaque jour au sein du Centre de Loisirs. La semaine des vacances de la Toussaint est déjà complète. Il est rappelé que les inscriptions sont ouvertes une semaine plus tôt pour les habitants de la commune.

Enfin, depuis la rentrée, le restaurant scolaire a accueilli jusqu'à 48 enfants sur 72 scolarisés.

- **Voirie-Bâtiment** : Une réunion est prévue le 15 octobre. L'ordre du jour sera transmis ultérieurement.
- **Urbanisme** : la commission est convoquée le 1^{er} octobre à 18h30 pour une séance au cours de laquelle l'Adia01, assistance à maîtrise d'ouvrage, sur laquelle l'assemblée délibérante a décidé de s'appuyer, effectuera une présentation des modalités de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Absence secrétaire

La secrétaire de mairie sera absente à compter du 14 octobre pour une durée prévisionnelle de 45 jours. Le service remplacement du centre de gestion interviendra une journée par semaine pour assurer les dossiers prioritaires.

Elections sénatoriales

M. le Maire rappelle que les grands électeurs désignés parmi les membres du conseil municipal devront voter lors des prochaines élections sénatoriales prévues le 27 septembre prochain.

Mur éboulé au chemin de Buya

Les propriétaires des parcelles où est implanté le mur éboulé ont été contactés, une réfection est prévue.

Eclairage public

M. le Maire reçoit le SIEA le jeudi 17 septembre afin d'avancer sur le projet de modernisation de l'éclairage public avec le passage en led et un abaissement progressif de la luminosité. A noter, d'ores et déjà, que la configuration de l'alimentation des câbles ne permettra pas de dissocier l'éclairage de la RD1075 et donc de l'éteindre complètement. L'entreprise Babolat doit intervenir sur l'éclairage public de la salle des fêtes car la détection ne fonctionne pas.

Le prochain conseil municipal se réunira le lundi 09 novembre 2026.

Fin de la séance : 22h00